

Actes de l'Assemblée générale du 7. Juli 1849.
 Cinqième séance le 21. August.

A Monsieur le Président

&

à Messieurs les Membres

du

Conseil Fédéral Suisse

Adresses respectueuses

au Nom de

La Société Suisse de Bienfaisance

à New York.



Monsieur Le Président & à Messieurs les Membres
du Conseil fédéral Suisse

Très honorables Messieurs & Compatriotes!

La Société Suisse de Bienfaisance à New York, dans son
assemblée générale du 16 Janvier 1849, après avoir entendu le rapport de
son Comité d'Administration sur les besoins croissans de l'émigration Suisse,
& l'urgence de pourvoir d'une manière plus complète au soulagement de nos
Compatriotes qui à divers titres recourent à cette institution, a nommé
un Comité composé des membres soussignés, dans le but spécial d'adresser
une Requête respectueuse au Conseil Fédéral, à l'effet de solliciter le
concours de la commune Patrie à cette oeuvre chrétienne & patriotique.

Nous nous acquittons de la mission que nous avons reçue, en
présentant à votre bienveillante appréciation, très honorables Messieurs,
l'exposé & les considérations suivantes, que nous avons chargé l'un de nous,
M. S. Boiceau de vous remettre, afin de pouvoir, si vous le jugez à propos,
les accompagner verbatim d'explications ultérieures.

Jusqu'en 1832, époque à laquelle remonte la fondation indépendante
de la Société Suisse de Bienfaisance à New York, les Suisses établis en cette

Ville

Elle secourait leurs compatriotes soit individuellement, soit par l'intermédiaire
 de la Société de Bienfaisance française dont plusieurs d'entre eux faisaient partie.
 La centralisation de nos moyens de secours a permis dès lors de les distribuer
 avec plus de discernement & de fruit. Chaque membre du Comité d'Adminis-
 tration y a apporté avec dévouement le tribut de son activité & de ses lumières
 & cette réunion philanthropique en présentant en ce pays le reflet de notre nationalité
 a dignement contribué pour sa part à resserrer le lien fédéral entre les enfants
 dispersés de la commune patrie.

Nous avons l'honneur de vous soumettre inclus, très honorables Messieurs,
 la Constitution de notre Société & les Comptes-rendus de la comptabilité
 pendant les années 1845, 1846, 1847 & 1848. La perte des documents antérieurs
 dans le grand incendie en 1845, nous empêche de compléter ces renseignements,
 sauf pour l'année 1841, dont le trésorier d'alors a pu nous fournir un résumé
 que nous ajoutons aussi.

Ces documents offrent la preuve d'un accroissement graduel des émigrants
 assistés de la Société. Comme on devait s'y attendre, la bienfaisance des Suisses
 résidant à New York, dont les souscriptions alimentent seules jusqu'à présent, la Caisse
 de notre Société, a répondu généreusement à ses appels réitérés, & nos souscriptions
 qui dans les premières années se limitaient à \$ 5 @ 600 - se sont élevées l'an
 dernier à plus de Mille Dollars. Mais il n'en est pas moins évident que les
 Sacrifices

sacrifices personnels que s'impose le nombre assez restreint de contributeurs actuels ne sont plus en rapport avec le champ sans cesse croissant de l'oeuvre.

J'allois cependant de ne pas l'abandonner, nous en appelons donc à Vous, très honorés Messieurs, pour obtenir de notre commune patrie le concours indispensable au soulagement & à la bonne direction de cette nombreuse, irrésistible immigration vers ce pays. A défaut de moyens de secours plus efficaces la condition de nos compatriotes malheureux sur ce sol étranger refléterait, en définitive d'une manière déplorable sur le nom Suisse, qui par lui seul a été longtemps une recommandation aux États Unis comme ailleurs. Tout au contraire de bons conseils donnés à temps, une protection paternelle, & une assistance judicieuse, en prévenant bien des misères individuelles, aideront incontestablement au maintien précieux d'une bonne renommée, dont nous devons être fiers; & la Mère-patrie en étendant sa sollicitude jusqu'à ses enfants émigrés en Amérique finirait sans doute par recueillir même quelques fruits matériels des services qu'elle leur aurait rendus, en étendant aussi le débouché de nos manufactures.

Aujourd'hui que de nouvelles institutions dans notre patrie ont heureusement resserri le lien qui unit tous les Cantons, nous croyons pouvoir réclamer avec une pleine confiance l'appui des hautes autorités fédérales dans une oeuvre si éminemment patriotique. Mais nous n'aurions rempli qu'une portion de notre tâche, si en sollicitant une allocation pécuniaire en aide de nos compatriotes arrivés ou

pres.

fera d'arriver sur nos côtes, nous ne vous apportions pas aussi, très honorés
 Messieurs, le tribut de notre expérience & connoissance de ce pays, pour
 contribuer à éclairer les émigrans Suisses sur les dangers qu'ils ont à affronter
 aussi bien que sur les ressources véritables qui sont à leur disposition en venant se
 fixer aux États Unis.

Les vastes territoires de l'Union offrent sans doute encore de long temps assez de place
 pour les populations trop pressées de l'Europe, & notamment d'excellentes perspectives
 à nos Compatriotes laborieux, économes, probes & persévérans. Mais pour trouver
 désormais aux États Unis une existence assurée c'est à condition d'arriver avec des
 moyens suffisans pour acquies des terres, pour faire les avances nécessaires jusqu'au
 moment d'en retirer quelque fruit, ou du moins assez pour se colloquer dans
 quelque province de l'Intérieur. C'était de cette classe de citoyens indépendans
 & bien avisés que se composait antérieurement la majeure partie de l'émigration
 Suisse. Depuis quelques temps au contraire un grand nombre de nos Compatriotes
 arrivent dénués de tout, sans industrie spéciale, ou ouvriers médiocres, pour lesquels
 en outre le défaut de connoissance de la langue du pays est à lui seul un grand
 obstacle de placements dans nos États maritimes.

Ce n'est pas tout & nous devons la vérité toute entière. Nous sommes témoins
 de la coupable légèreté avec laquelle des communautés de notre patrie se débarassent
 de leurs pauvres de paroisse, de leurs membres les plus incapables de gagner honnêtement
 leur

leurs pains, joivent même de familles nombreuses avec des enfans en bas âge, pour les jeter dès leur arrivée, dénués & misérables sur les bras de la charité américaine ou de notre Société. Nous vous supplions, très honorés Messieurs, d'employer toute l'influence de votre autorité tant auprès des Gouvernemens Cantonaux, qu'auprès des Agens Consulaires en Europe pour empêcher le développement d'une tendance aussi fâcheuse.

Il est indispensable d'avertir nos Compatriotes que le temps n'est plus où un travail facile & bien rétribué s'offrait en ce pays à tout venant. L'immigration qui fait affluer à New York ou convergent les principaux arrivages, chaque année des Européens par Centaines de Mille & cela dans une proportion toujours croissante a fini par envahir les États du Littoral de nuées de prolétaires qui s'arrachent le moindre gagne-pain avec presque autant d'acharnement que dans les pays dont ils voulaient fuir la misère. Les professions industrielles commencent aussi à être surabondamment fournies d'artisans habiles dans toutes les branches, de sorte que ceux de nos Compatriotes qui arrivent sans capacités transcendantes ou sans moyens de se rendre dans des parties du pays encore moins exploitées, courent grand risque de ne trouver dans nos rues que misères & désespoir. Car même les emplois subalternes & de domesticité sont envahis au détriment de tous autres Européens, par des masses d'Irlandais, auxquels la connoissance de la langue anglaise donne dès l'abord un avantage prépondérant.

Trop.

Trop souvent aussi nos Emigrants Suisses tombent victimes d'industriels perfides, qui à divers titres d'Agents d'Emigrations, de Commissionnaires, d'Aubergistes &c. &c., s'attachent à leurs pas soit déjà en Suisse, soit en route & enfin ici pour ne les lâcher qu'après leur avoir soutiré tous leurs moyens de subsistance.

Le Gouvernement de l'Union, celui de l'Etat de New York en particulier ont bien pris quelques sages mesures pour protéger l'émigrant contre ces dangers & pour venir en aide aux malades & aux nécessiteux. Mais ces mesures sont insuffisantes en regard de la masse qui arrive. Les hôpitaux, les dépôts de mendicités en sont encombrés, & les secours qu'on leur accorde de ce côté-là les sortent rarement de la misère.

Après vous avoir ainsi exposé, très honorables Messieurs, le véritable état des choses, il nous reste à soumettre à votre considération les moyens d'apaisance que nous croirions devoir adopter en faveur de nos Compatriotes qui émigrent ici. A cet égard l'expérience nous semble indiquer comme premier besoin de l'émigrant en débarquant en notre port l'établissement d'un Rendez-vous sûr & facile à trouver, où il puisse se présenter en toute confiance pour y obtenir gratuitement les renseignements dont il a besoin, de bons conseils, quelques facilités pour se rendre à sa destination ultérieure, ou pour trouver de l'emploi, enfin aussi le cas échéant protection & secours dans une juste mesure. En établissant une Agence de ce genre, nous ne ferons que suivre l'exemple des représentants d'autres nationalités Européennes, tels qu'Allemands, Anglais, Irlandais &c., dont les institutions à cet effet

fonctionnements avec succès. La Société Suisse de Bienfaisance s'est appliquée à rendre des services en ce sens autant que cela a dépendu d'elle, & aidée de votre appui elle pourra en rendre davantage. Du moment où des ressources se perdraient, elle se proposerait de s'adjoindre des membres honoraires en particulier parmi nos Compatriotes établis sur les points principaux de l'Intérieur des Etats Unis, afin d'acquiescer ^{par} leur coopération, des informations utiles, des appuis, & autant que possible des chances d'emploi au profit des arrivans. A l'aide d'une organisation convenable, dont l'un des éléments essentiels serait une correspondance bien établie soit avec l'Intérieur, soit avec les personnes préposées à l'Emigration Suisse en Europe l'on ne manquerait pas d'arriver successivement à des résultats capables de donner satisfaction. La Société fidèle à son origine, continuerait à rendre des services gratuitement, les frais ne seraient par conséquent augmentés que des débours indispensables de Bureau, de correspondance, de publications & de salaire à quelques employés subalternes. C'est ainsi que placée sur une base plus large, & administrée par des hommes désintéressés & déjà expérimentés, la Société Suisse de Bienfaisance à New York se flatterait de s'acquitter de la manière la plus complète & la moins onéreuse des obligations qu'imposent à tous les Suisses cette immigration nationale.

Si cependant, très honorés Messieurs, il était jugé plus convenable de nommer à New York, comme point central aux Etats Unis, un Agent fédéral salarié pour

8.)

pour la direction spéciale de l'émigration suisse, la Société Suisse de Bienfaisance de cette ville, accueillerait avec une égale reconnaissance cette mesure & s'empres-
serait de mettre à la disposition de l'Agent fédéral des moyens d'information & son concours le plus libéral pour le soulagement de nos Compatriotes nécessiteux.

Nous commettons respectueusement ces représentations, à votre haute sagesse & à vos généreuses sympathies, & avons l'honneur d'être

Très honorables Messieurs & Compatriotes

New York ce 25. Avril
1849.

Vos très dévoués & obéissants serviteurs

L. Ph de Sutz, de Neuchâtel,
Président
de la Société Suisse de Bienfaisance à New York

J. G. Dorer, Vice-Président
de St. Gall

J. Guerber, Trésorier & Secrétaire
de Bern

H. J. de Namur, Cant. de Vaud
de

L. G. Merle
Genève

L. G. Escher
Zurich

John Herlihy
Argovie
Neuchâtel

Ch. Friminger, Argovier

Thomas Otto, Bâle

Henri Mairoux, Neuchâtel

E. Buekhardt, Bâle

Lorenzo Delmarico, Tessin

J. Ch. Dithonoz, Cant. de Vaud

J. Guillaume, Cant. de Vaud

Oscar Zollikoff, Cant. de A. Gall